



Procès-verbal
Assemblée générale des membres
Mardi le 11 février 2020 – 19h à 22h
2080 rue Taschereau, Saint-Damien

1. Ouverture

Jean-François Thériage propose l'ouverture de l'assemblée et la nomination de Michel St-Amour comme président d'assemblée et Francis Jodoin comme secrétaire d'assemblée.

Secondée par Michel Dubé

Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président de l'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

Ann Duckett propose l'adoption de l'ordre du jour.

Jocelyne Thouin seconde.

Adoptée à l'unanimité.

3. Mot de bienvenue du président

Jean-François Thériage s'adresse à l'assemblée, introduit la CDS D et présente sa vision du développement de Saint-Damien et du rôle que devrait jouer la CDS D.

4. Présentation de l'agent de développement

Francis Jodoin se présente, parle de sa formation et de son expérience, de rôle à la CSDS et de sa vision de la CSDS.

5. Réalisations 2018 et 2019

Michel Dubé présente les réalisations de 2018 et 2019.

6. États financiers et budgets

Michel Dubé présente les états financiers de 2018 et les budgets de 2019 et 2020.

Michel Dubé propose l'acceptation du vérificateur, la firme Boisvert&Chartrand.

Secondée par Pierre Charbonneau

Adoptée à l'unanimité

*****Période de questions*****

1^{ère} question (Jocelyne Thouin) : Le salaire de l'agent de développement est-il inclus dans la section Développement et promotion du budget de 2020 ?

Réponse (Michel Dubé) : Oui, le budget inclut le salaire de l'agent de développement et il est inscrit sous la section Développement et promotion.

2^e question (Micheline Sylvestre) : Comment est financé le budget 2020 ? Est-ce que c'est seulement avec la taxe développement ?

Réponse (Michel Dubé) : La majorité du budget est, en effet, financé par la municipalité à même la taxe de développement. La CSDS propose pour l'année 2020 un effort de 10% de financement non-municipal (activités d'auto-financement et subventions).

7. Plan d'action 2020

Francis Jodoin présente le Plan d'action 2020 de la Corporation : les projets, les actions, les dossiers à suivre et les différentes instances de développement dans lesquelles la CDSB participe.

Période de questions

1^{ère} question (Jean-François Lévesque) : Est-ce qu'on peut savoir quelles sont vos projets concernant la Grenache ?

Réponse (Francis Jodoin) : On a des idées, on réfléchit à un concept, mais on ne peut pas vraiment en parler. C'est trop tôt et pas le moment nécessairement.

2^e question (Micheline Sylvestre) : Est-ce qu'il existe un comité qui travaille là-dessus ? Est-ce qu'on peut y participer ou c'est « secret » ?

Réponse (Francis Jodoin) : Non, c'est n'est pas secret et il n'y a pas de comité qui travaille là-dessus. Pour l'instant c'est en période de démarchage et lorsqu'on aura un concept concret, on le présentera à la population.

8. Présentation et adoption des nouveaux règlements

Jean-François Thériault présente les nouveaux règlements et explique en quoi ils contribuent à la démocratisation de la CDSB.

Période de questions

1^{ère} question (Jean-François Lévesque) : La destitution d'un administrateur s'applique-t-elle à toutes les catégories d'administrateurs.

Réponse (Jean-François Théberge) : Étant choisi par le conseil municipal, la destitution en assemblée ne s'applique pas aux deux administrateurs provenant du conseil municipal, mais s'applique au 5 autres élus en assemblée générale.

2^e question (Geneviève Boudreault) : Est-ce qu'on peut ajouter des enjeux, des secteurs de développement à la mission et aux objectifs de la CDSD ?

Réponse (Jean-François Théberge) : Les membres peuvent proposer des amendements aux règlements généraux. Suite à cela, la CA prend compte de l'amendement et voit si l'amendement peut influencer d'autres points compris dans les règlements généraux. Après analyse, l'amendement est proposé en assemblée générale et est adopté (ou non) par les membres. Pour cette assemblée précisément, et vu qu'il s'agit de la première, on se doit d'adopter les règlements généraux pour que se tiennent les élections. Les membres sont donc invité à proposer des amendements qui seront présentés à une assemblée ultérieure.

3^e question (Jean-Claude Davignon) : Est-ce que les annexes font partie des règlements généraux ? Habituellement, on se doit de spécifier, en introduction des règlements généraux, que les annexes font partie des règlements généraux. Comment fait-on un amendement pour que ce soit inscrit ?

Réponse (Jean-François Théberge) : (La réponse donnée par Jean-François Théberge est sensiblement la même que la réponse donnée à Geneviève Boudreault concernant les amendements aux règlements généraux.)

4^e question (Micheline Sylvestre) : Il paraît embêtant de donner le droit de vote à un propriétaire d'une entreprise de Saint-Damien si le dit propriétaire n'habite pas Saint-Damien. Pourquoi cette personne aurait un droit de vote ?

Réponse (Jean-François Théberge) : La plupart des propriétaires d'entreprise résident à Saint-Damien, mais certains non. Pourtant, ils font parti de du tissu économique local. Pour de multiples raisons, une personne peut avoir une entreprise à Saint-Damien, mais ne pas y habiter. On voulait inclure tout le monde et donc, c'est avec ce souci d'inclusion que nous avons établi ce point dans les règlements généraux.

9. Élections des nouveaux administrateurs

Jean-François Théberge propose l'ouverture des élections et la nomination d'Éric Deslongchamps comme président d'élection et de Francis Jodoin comme secrétaire d'élection.

Secondée par Jocelyne Thouin

Adoptée à l'unanimité.

Catégorie « Entreprises, organismes communautaires et associations »

Geneviève Boudreault

A proposé sa candidature par courriel

Secondée par Jocelyne Thouin

Jean-François Lévêque

Proposée par Régent Piette

Secondée par Matthieu Huck

Marianne Crépeau

Proposée par Catherine Rixhon

Secondée par Isabelle Imbeault

Michel Dubé

Proposée par Lise Lozier

Secondée par Patrice Cayron

Levée des candidatures

Proposée par Roger Denommé

Secondée par Michel Dubé

Adoptée à l'unanimité

Marianne Crépeau et Michel Dubé refusent d'être candidats.

Geneviève Boudreault et Jean-François Lévêque sont élus par acclamation.

Catégorie « Citoyens »

Karine [Ptaszynski](#)

A proposé sa candidature par courriel

Secondée par Geneviève Boudreault

Jean-François Théberge

Proposée par Michel Dubé

Secondée par Ann Duckett

Michel St-Amour

Proposée par Ann Duckett

Secondée par Pierre Charbonneau

Levée des candidatures

Proposée par Michel Dubé

Secondée par Éric Desrosiers

Adoptée à l'unanimité

Toutes les personnes proposées acceptent d'être candidat.

Une élection a lieu.

Jean-François Théberge et Karine Ptaszynski sont élus à égalité.

Catégorie « Complémentaire »

Michel Dubé

Proposée par Dominique Pedneault

Secondée par Lise Losier

Martin Baril

Proposée par Catherine Rixhon
Secondée par Camil Croisetière

Sophie Séguin

Proposée par Jean-Claude Davignon
Secondée par Ann Duckett

Ann Duckett

Proposée par Micheline Sylvestre
Secondée par Jocelyne Thouin

Michel St-Amour

Proposée par Micheline Sylvestre
Secondée par Jocelyne Thouin

Jacqueline Plourde

Proposée par Jocelyne Thouin
Secondée par Patrice Cayron

Éric Chabot

Proposée par Geneviève Boudreault
Secondée par Jean-François Théberge

Levée des candidatures

Proposée par Pierre Charbonneau
Secondée par Amélie Théberge
Adoptée à l'unanimité

Michel Dubé, Martin Baril, Sophie Séguin, Ann Duckett et Éric Chabot refusent d'être candidats.

Une élection a lieu.

Michel St-Amour est élu par majorité.

Pierre Charbonneau propose la destruction des bulletins de votes

Secondée par Ann Duckett

Adoptée à l'unanimité

10. Période de questions ouvertes

1^{ère} question (Régent Piette) : Je voudrais d'abord féliciter le conseil d'administration pour leur travail. J'ai bien aimé les présentations et je tiens aux ateliers de réflexions !

2^e question (Roger Dénommée) : Peut-on connaître, ce soir, quel rôle joueront les nouveaux administrateurs dans le conseil d'administration ?

Réponse (Jean-François Théberge) : Les rôles de chaque administrateur sont décidés en conseil d'administration, mais les membres seront informés dès que la décision sera prise.

11. Levée de l'assemblée

Jean-Claude Davignon propose la levée de l'assemblée

Secondée par Matthieu Huck seconde

Adoptée à l'unanimité.